

CONVENTION CITOYENNE

OBJECTIFS 2004-2006

Projet

I- Des raisons d'agir : *faire de la politique autrement*

Depuis la création de la **Convention Citoyenne** au printemps 2001, ses membres actifs ont, à plusieurs occasions, rappelé les raisons qui les ont fait se rassembler et agir : On peut les résumer ainsi :

Les conséquences d'une mondialisation libérale fondée sur le profit et le progrès non maîtrisé font peser des risques graves sur l'avenir de l'humanité et des civilisations qui la composent.

L'individualisme, le nationalisme et un système économique fondé sur la seule recherche du profit ne peuvent conduire qu'à une aggravation des désordres, des inégalités et des conflits entre les individus et entre les communautés.

La crise de la représentativité démocratique s'aggrave, remettant en cause le bon fonctionnement des institutions et les règles de vie commune.

Devant de telles perspectives, chaque citoyen détient une part de responsabilité et doit se sentir concerné. Il convient donc que nous mobiliser collectivement afin de :

-Participer à la construction d'une société plus solidaire et garante des principes républicains.

-Concevoir le progrès au service de l'ensemble de l'humanité, et qui préserve les richesses naturelles et les biens non renouvelables pour les générations futures.

-Participer à l'indispensable renouvellement du système démocratique.

C'est en référence à ces valeurs que les membres de la **convention citoyenne** proposent à tout citoyen une démarche et un programme d'actions opérationnelles qui peuvent s'appliquer sur un territoire où une société locale

II-- Des principes d'action : *une démocratie locale à reconstruire*

Pour participer à la nécessaire transformation de la société, les citoyens doivent pouvoir agir sur les décisions qui les concernent. Cela nécessite de profondes évolutions du système démocratique actuel fondé sur la seule délégation de pouvoir. Les principaux objectifs suivants sont à prendre en considération :

-Une information largement diffusée, des débats ouverts et contradictoires,

-Une réflexion qui mobilise les compétences et les savoirs et la reconnaissance de l'expertise des citoyens.

- Une transparence des décisions et un contrôle régulier des élus.
- Le profond renouvellement des objectifs et du fonctionnement des partis politiques et de leur monopole de fait sur les désignations des candidats aux élections.
- Dans les décisions publiques, la priorité accordée à l'intérêt collectif sur les besoins individuels.

Ces quelques principes servent de guide à la démarche que la **convention citoyenne** a engagée depuis deux ans et qu'elle se propose de développer dans les deux prochaines années.

III-- Une méthode et des moyens.

Pour mener à bien dans la ville un projet de renouvellement démocratique, la **convention citoyenne** propose de développer une méthode de travail collectif fondée sur les points suivants :

-Il s'agit de prendre en considération les territoires pertinents où s'appliquent les décisions concernant la vie quotidienne des habitants. C'est tout d'abord le quartier où se constitue les réseaux de solidarité et la mise en œuvre des services de proximité les plus quotidiens. A Marseille, les mairies de secteurs sont sensées représenter le niveau de décision le plus proche de la population et devraient être le lieu le plus pertinent du renouveau de la démocratie au quotidien. Si l'échelon municipale conserve, au moins symboliquement, un rôle important, chacun sait que l'essentiel des décisions concernant l'avenir de l'agglomération mais aussi la vie quotidienne des habitants se prennent aujourd'hui à la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

- Le peu de crédit des responsables politiques locaux et la faible implication de la population dans les institutions politiques se poursuit parallèlement à une dynamique de la vie associative qui mobilise les citoyens dans les domaines les plus diversifiés. C'est en s'appuyant sur cette dynamique et sur le souhait de nombreux citoyens et en particulier les plus jeunes, de jouer un rôle utile, qu'il convient de construire une nouvelle approche de la politique locale.

-La complexité croissante des questions relevant de la vie collective justifie sans aucun doute le recours à des compétences et des expertises de plus en plus qualifiées. Cette évolution ne saurait toutefois conduire à déresponsabiliser le citoyen. Tout avis d'expert doit pouvoir faire l'objet d'une évaluation et d'une éventuelle contre-expertise dans la plus grande transparence.

-Si le territoire urbain est sans aucun doute le plus pertinent pour bâtir une démocratie participative et tenter de redonner du pouvoir aux citoyens, la gestion urbaine ne peut se concevoir hors du contexte régional, national et mondial dans lequel la ville se situe. Développement économique, flux migratoire, environnement, sécurité etc. autant de sujets qui interfèrent sur la décision locale et doivent être pris en compte dans le projet à construire ensemble. Le renouveau de la citoyenneté locale ne saurait s'accomplir sans un engagement à d'autres échelles territoriales et en particulier celle de la mondialisation.

Pour mener à bien cette démarche la Convention Citoyenne devra mettre en œuvre les moyens suivants :

- Une équipe d'animation restreinte chargée de piloter la démarche

- La constitution d'équipes de projet en charge des différents thèmes d'action et qui rassemblent les informations et les propositions sur chacun des thèmes et les met en débat.

- Un réseau d'associations qui partageant les principales orientations ci-dessus acceptent de partager leurs connaissances et de prendre part aux débats qui leur sont proposés.

- Un réseau de compétences et d'expertises qui se mobilisent dans la recherche de l'intérêt général.

- Un outil de communication à travers un site web, lieu ouvert d'information et d'échange.

- - la participation a des réseaux régionaux, nationaux et internationaux poursuivant les mêmes objectifs.

Le programme prévisionnel 2004 2006 serait le suivant :

- Sur chaque thème prioritaire retenu, constitution d'un dossier en trois points : l'état des lieux, la critique des orientations actuelles et l'élaboration de contre-propositions.

- La mise en débat de chaque dossier auprès des associations concernées et des groupes informels de citoyens qui le souhaitent.

- Des prises de positions argumentées sur des sujets d'actualités concernant la vie locale

- La mise en commun des travaux et la réalisation d'une synthèse susceptible d'être présentée à l'ensemble de la population.

L'analyse et les propositions présentées ci-dessus s'adressent à tous ceux qui, dans la Région, militent pour une autre politique et souhaitent, dans les prochaines années, échanger expériences et réflexions collectives pour redonner un sens à la démocratie locale. Dans la suite de ce document, il est proposée une application concrète de la méthode au contexte de l'agglomération Marseillaise.

DES SUJETS PRIORITAIRES POUR L'ACTION

Le constat :

Le renouveau de Marseille : des conséquences inquiétantes

Après des années de déclin, accentué par une mauvaise réputation souvent injustifiée les atouts de Marseille sont aujourd'hui largement reconnus. Le tissu économique se renouvelle, la vie culturelle s'épanouit et attire une nouvelle population mieux formée et plus aisée. Le nombre de ménages assujettis à l'impôt sur la fortune et à l'impôt sur le revenu ne cesse de croître, les prix de l'immobilier s'envolent à la grande satisfaction des propriétaires et des investisseurs.

Ce remarquable renouveau de Marseille remet toutefois en cause une certaine tradition de convivialité et de solidarité. Alors que jusqu'à la fin du siècle dernier Marseille était considérée comme une ville populaire où les relations entre les catégories sociales étaient empreintes d'une certaine convivialité et d'une relative capacité de cohabitation, l'évolution des dernières années ont vu s'accroître considérablement la fracture entre les ménages les plus riches et les plus pauvres.

Marseille c'est aussi la ville où le taux de Rmistes reste particulièrement élevé et en progression continue depuis 10 ans. Dans leur vie quotidienne, beaucoup de marseillais sont confrontés à diverses difficultés ou contraintes qui chacune mérite attention afin de les réduire sinon de les supprimer. Pour un nombre trop important de nos concitoyens c'est malheureusement l'insécurité du lendemain qui les préoccupe et l'accumulation des démarches qu'ils doivent accomplir pour tenter simplement de vivre au jour le jour. Cette situation d'exclusion économique et sociale pèse lourdement sur la nécessaire cohésion entre tous les habitants.

Une politique locale qui accompagne et parfois renforce cette ségrégation

Cet enrichissement ségrégatif apparaît dans l'organisation de l'offre urbaine et les services privés qui s'adaptent à cette demande solvable. La politique municipale menée depuis quelques années en particulier par les décisions d'urbanisme, répond en priorité à une clientèle socialement et électoralement bien ciblée. Les conséquences de tels choix se concrétisent tout particulièrement à travers la rénovation du centre ville, les réglementations des droits à construire ou encore les transports collectifs. On se rappelle notamment les propos pertinents bien que provocateurs du directeur de cabinet de J.C. Gaudin. Il se réjouissait de voir des grues dans la ville et des programmes immobiliers à 3.500 euros le m² en considérant que les nouveaux acquéreurs ne seraient pas des électeurs pour la gauche.

On admettra que ces propos ne constituent pas un programme politique mais ils reflètent bien la volonté de poursuivre une inquiétante mutation économique et sociale de la ville.

D'autres choix sont possibles

En face d'une telle évolution, l'on peut à juste titre s'interroger sur le rôle d'une politique municipale dont la fonction économique et la capacité à produire de la richesse reste modeste sinon marginale. Quant à la fonction de redistribution sociale, elle est essentiellement encore de la responsabilité de l'Etat et du Conseil Général.

Doit-on pour autant en conclure que l'action municipale ne peut que constater l'évolution décrite et s'y adapter en tentant d'en réduire les conséquences les plus graves sur l'organisation urbaine et sociale ? Telle n'est pas notre analyse et nous avons la conviction que sur la plupart des dossiers pour lesquels la responsabilité municipale est directement en jeu, les marges d'intervention sont réelles et les choix stratégiques peuvent sinon supprimer

toutes ségrégations et discriminations entre les catégories sociales du moins en réduire les effets de manière significative.

C'est appuyé sur cette conviction que nous proposons d'engager dans les mois qui viennent un travail d'analyse et de propositions sur les principaux chapitre de l'action municipale. Il s'agira, à travers les thèmes prioritaires retenus de faire apparaître que, au-delà des contraintes techniques et des obstacles financiers, chaque sujet peut et doit être analysé en fonction de sa capacité à répondre à l'intérêt général mais aussi et surtout à réduire les effets des discriminations économiques.

Les projets

1° Une fiscalité locale plus juste et plus lisible

A n'en pas douter la politique fiscale et plus encore celle des différents tarifs des équipements et services publics sont dès le premier outil d'une redistribution plus équitable. Même si comme on nous l'affirme les marges de manœuvre sont réduites, il est nécessaire que chacun d'entre nous soit mieux informé sur la situation financière de la commune et de ses imbrications avec la nouvelle communauté urbaine qu'est Marseille Provence Métropole. Il convient ici de rappeler que le vote du budget est l'acte le plus fondamentale de la gestion publique et qu'il n'est pas tolérable que l'on mette en avant la complexité de la comptabilité publique pour dénier à tout citoyen et même à nombre d'élus, la capacité à comprendre et à juger de la pertinence du budget communal. Au-delà de l'imposition directe on aurait garde de négliger la politique municipale concernant par exemple le prix des services comme les cantines scolaires le prix du m³ d'eau ou encore de l'accès aux crèches et aux transports publics

Pour illustrer cette ignorance collective on se réfèrera aux deux réunions successives d'avril 2004 du conseil municipal de Marseille et de la Communauté où, à travers quelques circonlocutions, le " maire-président " annonçait une augmentation de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle mais aussi de la taxe d'enlèvement des ordures et une réduction de la subvention à la RTM.

Le travail d'information et de vulgarisation à entreprendre sur un tel sujet est lourd et devra s'appuyer sur des compétences reconnues. Une meilleure connaissance par les citoyens des responsabilités politiques que sous-tend le vote du budget nous paraît une condition préalable à toute démarche responsable sur la gestion municipale.

2° Une politique de l'habitat dans une ville ouverte et solidaire.

Nous avons déjà signalé les effets désastreux de la spéculation immobilière sur une part croissante de la population marseillaise. Il conviendra de mettre en lumière les exemples les plus significatifs et d'en dénoncer les aspects intolérables. Il faudra aussi faire apparaître les conséquences d'une politique urbaine engagée depuis une dizaine d'années et qui, loin de tenter de juguler la montée des prix, la favorise à travers en particulier les effets du Plan d'Occupation des Sols (POS aujourd'hui PLU). On annonce plus de 3000 SDF à Marseille, près de 20000 personnes sont en attente d'un logement social et il y aurait environ 30 000

logements vacants dont plus de 2000 HLM. Le droit au logement inscrit dans la constitution est donc loin d'être une réalité. Ce scandale est très largement dû à une absence de projet politique dans ce domaine depuis près de nombreuses années et plus récemment par la municipalité de JC GAUDIN à une politique volontairement sélective au détriment des plus faibles. Quatre aspects principaux de cette politique sont largement critiquables : la réglementation des droits à bâtir qui privilégie la promotion privée, la rénovation du centre ville qui avoue comme objectifs le départ des plus pauvres, des organismes d'habitat social sans orientation et qui se contente de gérer leur patrimoine et leur bonne clientèle, des quartiers populaires laisser pour compte et englués dans des procédures inefficaces et néanmoins coûteuses.

Au-delà de cette première analyse qu'il conviendra de préciser et confronter aux témoignages et point de vue et attentes des intéressés, Il s'agira d'élargir le champ de vision à l'échelle de la Communauté Urbaine aujourd'hui en charge de l'essentiel des décisions d'urbanisme et demain de celles concernant le logement.

3° Une politique des transports cohérente et courageuse

Malgré une forme géographique contraignante c'est avec près de quinze années de retard sur la plupart des autres agglomérations que la Ville de Marseille se décide à tenter de maîtriser le développement de la voiture individuelle. Les projets actuellement en cours qui misent l'essentiel des moyens sur trois lignes de tramways sont à la fois tardifs et inquiétants par leur manque d'ambition. Ils ne peuvent en tout cas constituer l'unique stratégie pour rendre la ville aux citoyens. De même il n'est pas admissible de mettre l'impasse actuelle sur le compte du comportement des usagers et leur attachement quasi maladif à la voiture individuelle. L'exemple d'autres grandes villes prouvent que ces comportements s'adaptent et se transforment en fonction de la qualité des services de substitutions qui sont offerts.

L'asphyxie de la situation marseillaise a des conséquences graves sur la qualité de l'air sur l'économie, sur la santé et le comportement des habitants mais surtout, elle ne fait qu'accentuer la ségrégation entre ceux qui ont les moyens financiers de faire face au coût croissant du transport individuel et ceux, chaque jour plus nombreux qui sont considérés comme des "usagers captifs" et voient leurs conditions de transport se dégrader chaque jour davantage. Malgré les promesses qui nous sont faites il est aisé de prévoir que, au moins dans les cinq prochaines années, la situation ne pourra que s'aggraver. Des solutions d'urgence s'imposent à court terme. Elles passent par un contrôle rigoureux de l'ensemble des règles de circulation et de stationnement accompagnés d'un renforcement immédiat du réseau de transport existant. Une telle stratégie de survie n'est envisageable sans une information et un débat avec l'ensemble de la population et un consensus sur ces mesures d'urgence. Les récentes décisions de la Communauté Urbaine montre que l'on ne s'oriente pas dans cette voie.

Des conditions de déplacement satisfaisantes sont un atout majeur pour une ville et un élément essentiel dans l'accès aux services et échanges sous toutes leurs formes. La liberté de déplacement ouverte à tous est une condition première de la solidarité et de la convivialité

4° L'enfant dans la ville

L'ensemble des services à la petite enfance, de la crèche à l'école en passant par les équipements de loisir et de, santé sont les plus attendus par la population et participent le plus

à la qualité des relations sociales et à la construction de l'avenir de la cité. l'ensemble de ces services, leur localisation, leur qualité et leur coût fait l'objet d'une surveillance attentive de la part des parents.

A Marseille au-delà du retard accumulé sur un grand nombre de ces équipements leur répartition inégalitaire dans l'espace urbain et leur qualité souvent médiocre participent à la ségrégation sociale signalée plus haut. A ce jour il n'y a pas de politique cohérente en ce domaine et les élus tentent de régler les conflits les plus criants en répondant au cas par cas aux urgences. L'application d'une carte scolaire toujours reportée est un enjeu majeur et doit faire l'objet d'un large débat entre les enseignants les parents d'élève et les élus.

Un audit général sur ces services doit être engagé en s'appuyant au premier lieu sur les usagers et les professionnels mais aussi en tenant compte des perspectives de transformation urbaine et de croissance démographique. Les défaillances du projet d'Euroméditerranée sur ce sujet doivent être méditées.

5 L'écologie urbaine : une démarche au-delà des slogans

Il s'agit d'un domaine où l'agglomération marseillaise est particulièrement en danger. L'ensemble des responsables politique n'ont pas pris conscience des risques qu'ils font courir des aujourd'hui à la population. Les habitants sont peu informés et peu sensibilisés aux divers risques qu'ils encourent dès aujourd'hui et qui ne peuvent que s'aggraver dans les années qui viennent. La dégradation de la qualité de l'air que l'on respire est le risque le plus sensible. A Marseille, la cause principale en est attribuée au trafic automobile. Dans le reste de l'agglomération, les pollutions industrielles autour de l'étang de Berre ne font qu'aggraver encore la situation. Le réchauffement climatique dont on commence à percevoir les premiers effets négatifs doit faire l'objet d'une campagne d'information la plus large et conduire à un programme d'actions prioritaires. Le traitement des déchets urbains met notre ville en contradiction avec toutes les réglementations européennes Malgré la richesse et la diversité des espaces naturels entourant la ville leur protection rigoureuse est régulièrement remise en cause par des intérêts particuliers ou des projets d'infrastructures contestables. Quant aux nuisances sonores, elles ne sont manifestement pas la préoccupation des responsables actuels.

Il est urgent que ces questions capitales pour l'avenir de notre cité ne restent pas l'objet de colloques ou de bonnes intentions mais que soit engagé sans délai un travail d'explication et de sensibilisation de la population, appuyé sur l'importante expérience du réseau associatif existant et sur les apports indispensables des scientifiques. Il convient également de prendre les mesures de précaution qui permettent pour le moins d'éviter une rapide aggravation des risques. C'est enfin un projet de développement de l'agglomération qui reste à bâtir et qui prenne en compte les données et les contraintes d'un "développement durable"

6° Un fonctionnement démocratique à reconstruire.

L'organisation institutionnelle de la démocratie locale à Marseille repose sur quatre niveaux territoriaux complémentaires : le quartier, le secteur ou groupement d'arrondissement, la commune et enfin la communauté urbaine. À chacun de ces niveaux correspondent théoriquement des responsabilités particulières et les moyens qui les accompagnent, une représentativité élue et des outils dit de concertation avec la population. Dans la pratique, cette architecture est bien loin de répondre aux objectifs d'origine et a l'attente des habitants.

On peut même affirmer qu'à chaque étage des déviations multiples se font jour qui tournent parfois à la caricature de la démocratie et éloignent encore davantage le citoyen des décisions qui les concernent.

On citera en premier lieu le rôle central, joué depuis deux ans par la communauté urbaine Marseille Métropole alors que les élus qui en sont membres sont désignés au second degré, que l'existence même de ce lieu de décision est ignorée d'une grande partie de la population et que son fonctionnement interne demeure totalement obscur. Le fonctionnement du conseil municipal de Marseille relève également de la caricature. Il suffirait d'assister à une séance publique pour en être convaincu. Encore faudrait-il pouvoir accéder à la salle des délibérations sans passe droit et accéder à l'ordre du jour. Les mairies de secteurs qui à l'origine dans l'esprit de la loi de décentralisation devaient répondre aux besoins de proximité de la population, elles ont, dans la pratique, été vidées de leur sens par manque de moyens et de considération vis-à-vis des élus. Le dernier échelon qui relève en partie de la loi avec les CICA, mais davantage de l'histoire marseillaise à travers les Comités d'Intérêt de Quartier est souvent présenté comme un modèle de démocratie. Sans nier le rôle utile de ces "institutions marseillaises", reconnaissons que leur mode de fonctionnement pour le moins incertain et l'instrumentalisation dont elles sont souvent l'objet de la part des pouvoirs en place limite sérieusement leur rôle essentiel de contre-pouvoir.

Il ne s'agit pas de remettre en cause cette architecture mais bien d'analyser chaque échelon afin de s'assurer qu'il joue bien le rôle pour lequel il a été conçu. Il conviendra en particulier de clarifier les niveaux de responsabilité et de vérifier qu'à chacun de ces niveaux, correspondent les moyens techniques et humains nécessaires. Cette clarification indispensable permettra en particulier à la population marseillaise de trouver l'interlocuteur compétent en fonction du problème à traiter.

Cette reconstruction d'une citoyenneté locale responsable et efficace est une tâche de longue haleine qui nécessitera bien des changements de comportement de la part des élus, des techniciens mais aussi des citoyens trop souvent tentés de réduire leurs revendications et leurs exigences à des thèmes d'ordre individuel ou corporatiste.

Il nous paraît aujourd'hui prioritaire d'axer notre réflexion et nos propositions en direction de la Communauté Urbaine Marseille Métropole qui si l'on n'y prend garde à bref délai risque de devenir une structure politique hors de tout contrôle et ainsi ouverte à toutes les dérives.

Conclusion provisoire

Les principaux thèmes de travail exposés ci-dessus ne prétendent pas être exhaustifs et recouvrir l'ensemble des préoccupations des Marseillais. Il s'agit plus simplement d'un premier éclairage sommaire sur des sujets qui concernent l'ensemble de la population de l'agglomération et qui, relèvent principalement de décisions locales doivent faire l'objet d'une large information et de débats publics et contradictoires dans les prochains mois. L'objectif de la Convention Citoyenne est bien de rassembler les informations nécessaires à ces débats, d'en assurer la diffusion et d'en organiser le déroulement. De la qualité des échanges et de la dynamique de cette première étape pourront naître des projets alternatifs crédibles.

Un appel à l'initiative

Les initiateurs de la Convention Citoyenne sont conscients de l'ambition de la démarche proposée et des obstacles qui seront à surmonter. Ils ont la conviction que seule une telle proposition est susceptible de redonner un sens à l'idée de citoyenneté et de démocratie. L'enjeu est certes avant tout local et régional et chacun ressent que l'interrogation sur l'avenir de notre société dépasse largement les limites territoriales. C'est cependant en tentant de rebâtir au plus près du citoyen des outils lui permettant d'être un acteur responsable de son avenir que l'on pourra prétendre à transformer le monde.

Tous ceux qui à Marseille et ailleurs dans la Région souhaitent ne pas en rester à un constat amer ou à une critique sans perspective et sont prêts à s'investir dans la démarche proposée nous rejoignent. Leur opinion sur le document ci-dessus nous intéresse mais aussi et davantage encore leur engagement à participer pleinement à un tel projet.

Alain Fourest.
Marseille le 9/05/2004